Charte des règles de civilité

CHARTE DES REGLES DE CIVILITE

RESPECT DES REGLES DE SCOLARITE

Pour toute la communauté éducative :

- Respect du règlement intérieur et notamment,
- Respect des horaires (pas de retard, respect des sonneries).
- Respect du cours (écoute, portables éteints, ne pas manger, avoir une tenue correcte, pas d'insolence, suivre le programme).
- Respect de l'autorité,
- Respect des devoirs et des leçons (avoir ses affaires, son carnet de liaison, veiller à la quantité de devoirs / évaluations).

RESPECT DES PERSONNES

Pour toutes les personnes présentes dans le collège :

- Respecter le travail des autres (cantine, entretien, surveillance, enseignement…) et la fonction de chacun,
- Appliquer les règles de politesses (se saluer, s'écouter, se parler avec respect, vouvoyer les adultes) à tous les membres de la communauté scolaire,
- Respecter la vie privée (pas de rumeurs, pas de diffusion d'images),
- Respecter les personnes en situation de handicap,
- Respecter les différences physiques et d'opinion (pas de harcèlement, ni de moqueries, pas de racisme, égalité filles / garçons),

- Ne pas avoir un comportement violent, ni participer à un jeu qui viserait à blesser un camarade physiquement ou moralement,
- Entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement,
- Etre solidaire, aider les autres.

RESPECT DES BIENS COMMUNS

Pour toutes les personnes présentes dans le collège :

- Respecter tous les lieux de vie, les garder propres (murs, cantine, toilettes, vestiaires, salles de classe…),
- Respecter le matériel (livres, matériel d'EPS, tables, chaises…),
- Ne pas jeter de déchets par terre, ne pas coller de chewing-gum,

Nous nous engageons à respecter les règles de la charte.